

## **LCD Tunisie.**

### **Annonce de l'événement.**

Le 14 janvier 2011, les mobilisations du peuple tunisien ont abouti à la chute du dictateur Ben Ali. Le soulèvement visait à en finir avec un régime responsable d'un fort taux de chômage, d'une pauvreté extrême et de l'augmentation des inégalités, et dans lequel la population n'avait pas son mot à dire.

Cinq ans plus tard, rien n'a changé sur les plans économique et social. Le FMI, présent dans le pays depuis 1986, continue à imposer ses plans d'ajustement structurel, en coopération avec les autres institutions financières internationales et la bourgeoisie tunisienne. Depuis la révolution, différents prêts de la Banque mondiale, du FMI et de l'Union européenne sont venus aggraver encore un peu plus un niveau d'endettement insoutenable. Ni les créanciers, ni les autorités tunisiennes n'ont pris de décision significative quant à l'annulation de la dette, pourtant largement odieuse puisqu'elle a été amassée par le clan Ben Ali à ses fins propres d'enrichissement et de maintien d'un ordre autoritaire.

Fin 2015, l'association RAID, membre du réseau CADTM, et le Front populaire, coalition tunisienne d'organisations politiques progressistes, sont passés à l'offensive à travers une campagne ambitieuse pour un audit de la dette tunisienne. Le Front populaire élabore une proposition de loi pour un audit de la dette amassée depuis 1986. Cet audit, s'il aboutissait à une annulation de la dette odieuse et illégitime, pourrait permettre à la Tunisie de se débarrasser d'une véritable corde autour du cou afin de satisfaire les besoins sociaux de sa population.

### **Plan des parties de Nathan**

Décembre 2010 – Février 2011 : de la révolte à la révolution. Pourquoi le peuple tunisien est-il mobilisé ?

Quelles sont les suites politiques ? L'achèvement dans le calme de la révolution masque en réalité la victoire de forces contre-révolutionnaires (libéraux et islamistes), qui n'arrivent pas à satisfaire les besoins sociaux de la population. Naissance du Front Populaire. Danger réel du terrorisme islamiste (Daesh) : attentats en 2015 – état d'urgence et musèlement de la population.

Du côté des créanciers de la Tunisie, qui ont officiellement salué la révolution, on est allé de promesse non tenue en déclaration hypocrite. La situation d'endettement de la Tunisie ne s'est pas améliorée dans les cinq dernières années, bien au contraire.

### **De la révolte à la révolution.**

En décembre 2010, la Tunisie, comme la plupart des pays du Maghreb et du Machrek qui vont être touchés par ce que l'on a appelé le « Printemps arabe », est caractérisée par l'autoritarisme du régime. Ben Ali a accédé au pouvoir en 1987 : il est par la suite élu cinq fois d'affilée lors d'élections présentées comme démocratiques ... mais où il réalisera trois fois un score supérieur à 99%, une fois à plus de 94% et enfin la dernière fois à plus de 89%. Il a mis en place dans le pays un régime véritablement autoritaire, où le poids des forces de sécurité (police + militaires) est important. Plutôt que d'expliquer comment se consolidait l'autoritarisme dans le pays (et ceux de la région), les observateurs et académiciens ont eu tendance à essentialiser ces régimes, expliquant qu'il était quasi naturel qu'ils soient en place, et que les problèmes étaient plutôt à chercher dans le faible développement de la société civile, ou encore dans la faible institutionnalisation des partis politiques.

Le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid (dans les terres, marquées plus encore par le chômage et la pauvreté), Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur ambulancier, se fait confisquer sa marchandise par les forces de l'ordre et gifler par une policière. Dans la foulée, il met fin à ses jours en s'immolant par le feu. C'est l'étincelle qui marque le début du processus révolutionnaire en Tunisie. À l'issue de quatre semaines de protestation, le président Ben Ali est contraint de fuir le pays le 14 janvier 2011. Ces événements marquent également le début du « Printemps arabe » : après la Tunisie, ce sera au tour de l'Égypte, de la Libye, du Yémen, du Bahreïn et de la Syrie de se

soulèver. Des mouvements de protestation touchent même l'Algérie et l'Etat d'Israël, tandis que le vaste mouvement d'occupation des places connu sous le nom du 15M dans l'Etat espagnol peut être vu comme un héritage direct du soulèvement égyptien.

Les observateurs, ne voyant pas ou ne voulant pas voir la dimension sociale de la contestation, la limitent souvent aux seules revendications de démocratisation politique. Pourtant, c'est bien le blocage du développement des forces productives (caractérisé notamment par un taux de chômage structurel de 15%, une généralisation de la précarité et une baisse importante du pouvoir d'achat) qui a ouvert cette situation révolutionnaire en Tunisie. Un blocage accéléré par les politiques de libéralisation menées à partir des années 1970 (qui s'accroissent dans la deuxième moitié des années 1980) et la forme néo-patrimoniale du régime (favorisant la corruption, l'enrichissement d'une bourgeoisie d'Etat grâce à l'économie de rente, et empêchant les investissements à long terme dans des activités de l'économie productive). Mohamed Bouazizi représentait très bien cette classe de jeunes chômeurs, pour beaucoup diplômés, précarisés au point que cela faisait sept ans que Mohamed Bouazizi exerçait son métier de vendeur ambulancier en poussant une charrette.

Au-delà de des jeunes diplômés chômeurs, se trouvait en première ligne de la contestation l'ordre des avocats. Se greffent aux avocats et autres contestataires l'UGTT, qui jusque-là soutenait le régime. Le troisième principal groupe d'acteurs est représenté par l'armée, à laquelle Ben Ali fait appel pour réprimer les manifestations. Or, l'état-major va considérer que ce n'est pas de son devoir d'intervenir pour soutenir le régime et, de fait, on peut la considérer comme étant du côté des manifestants. Elle n'intervient officiellement que pour protéger les biens publics. Le régime de Ben Ali est isolé, et il ne lui reste que la police, qui ne peut rien faire sauf à se lancer dans un massacre. Les policiers vont donc progressivement ranger leurs uniformes. Lorsque Ben Ali s'enfuit, c'est l'armée qui récupère le pouvoir, mais, contrairement à ce qu'il se passera en Égypte, elle le rendra rapidement à des élites civiles : bureaucrates qui ont participé au pouvoir sans avoir de sang sur les mains, professeurs d'universités, cadres syndicaux, etc. Ils sont réunis dans une instance transitionnelle.

### **Suites politiques.**

Différents gouvernements se sont succédés en Tunisie depuis la révolution. Après la phase de transition dirigée par le libéral Beji Caïd Essebsi, c'est un gouvernement islamiste qui a été élu (Ennahdha, branche tunisienne des Frères Musulmans). En janvier 2014, après plusieurs mois de crise ouverte suite aux assassinats de Chokri Belaïd (février 2013) et de Mohamed Brahmi (juillet 2013), membres du Front populaire, le gouvernement Ennahdha démissionne, laissant place à un gouvernement de technocrates. Puis, suite aux élections de la fin 2014, c'est en janvier 2015 un gouvernement de coalition entre Nidaa Tounès (parti libéral constitué par Beji Caïd Essebsi), Ennahdha, ainsi que deux autres petites formations libérales. Ces différents gouvernements ont en réalité participé de l'étouffement de la révolution tunisienne.

« En 2012 et 2013, la politique des gouvernements dirigés par Ennahdha était centrée sur les objectifs suivants : poursuivre la politique néo-libérale, noyauter l'appareil d'Etat, islamiser la société, remettre en cause les droits des femmes,

organiser et/ou couvrir les violences contre le mouvement social et la gauche. Des milices islamistes ont été mises sur pied, dont les « Ligues de protection de la révolution » (LPR). Des prédicateurs islamistes du Moyen-Orient, parmi les plus rétrogrades, circulaient librement en Tunisie. Le président de la République, Marzouki, en a accueilli officiellement certains au palais présidentiel, ainsi que des responsables des LPR.

D'importantes mobilisations ont eu lieu contre les tentatives du pouvoir de remettre en cause des droits des femmes, ainsi que contre les violences émanant des milices islamistes et/ou du pouvoir : tir à la chevrotine de la police sur la population de Siliana, attaque du siège de l'UGTT, assassinat de deux dirigeants du Front populaire, etc. » - Dominique Lerouge.

Avec la démission du gouvernement en janvier 2014 apparaît une nouvelle vague de grèves dans le pays, qui reprendra de plus belle lorsque sera constitué le gouvernement Ennahdha – Nidaa Tounès. Comme cela sera présenté plus tard, les gouvernements successifs ont continué les politiques d'endettement du pays.

À gauche, la révolution a permis une recomposition des forces politiques. C'est en octobre 2012 qu'a été constitué le Front populaire, coalition de partis politiques de gauche. « S'y sont notamment retrouvées des formations issues du marxisme-léninisme, du trotskisme, du nationalisme arabe et de la social-démocratie. Un grand nombre des militant-e-s du Front sont par ailleurs personnellement impliqué-e-s dans l'UGTT, l'UGET (syndicat étudiant) et les diverses associations. » - Dominique Lerouge.

Depuis sa création, le FP défend une orientation s'opposant à Ennahdha (dont le programme économique est néolibéral) et à Nidaa Tounès (idem, évidemment). Malgré une déviance à l'été 2013 (suite aux assassinats de ses représentants, le FP a proposé un Front de salut national à Nidaa Tounès au nom de « Tout sauf les islamistes », mais ça n'a pas duré longtemps).

- Le refus de ses députés, le 29 janvier 2014, de voter la confiance au gouvernement néolibéral Jomàa qui a succédé à celui dirigé par Ennahdha.
- L'affirmation, le 11 décembre 2014, de la nécessité de combattre à la fois Nidaa et le duo Marzouki-Ennahdha lors du second tour de l'élection présidentielle.
- Le refus, fin 2014, de voter la loi de finances 2015 et le budget qui en découle.
- Le refus, en janvier 2015, de voter la confiance au gouvernement Nidaa-Ennahdha, et à plus forte raison d'y participer.

**+ 2015 : état d'urgence et loi de réconciliation économique.**

### **Les créanciers de la Tunisie toujours à l'affût.**

Quelques jours après la révolution, Mustapha Kemal Nabli est placé à la tête de la Banque centrale de Tunisie par le Premier ministre Mohammed Ghannouchi. Nabli était alors économiste en chef au département du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à la Banque mondiale. Après sa prise de fonction à la Banque centrale de Tunisie, il déclare rapidement que « la Tunisie remboursera ses dettes dans les délais ». **Or, cette dette, contractée pour la majeure partie sous Ben Ali, est de toute évidence odieuse (comme l'ont d'ailleurs reconnu le Parlement européen et**

**le Sénat belge, nous y reviendrons) puisqu'elle n'a pas servi au peuple tunisien, mais à l'enrichissement du clan Ben Ali et à l'affirmation d'un pouvoir autoritaire.** Afin de payer la dette, la Tunisie a contracté des prêts auprès des créanciers internationaux ... augmentant ainsi le montant total de la dette !

En effet, depuis 2011, les partis au pouvoir, qu'ils soient islamistes (Ennahdha) ou conservateurs (Nidaa Tounès), ont perpétué les politiques économiques et sociales de l'ère Ben Ali, conformément aux attentes du FMI et des institutions financières internationales. Rappelons d'ailleurs que le gouvernement provisoire nommé en janvier 2014 fut choisi car il représentait les intérêts occidentaux, comme *Le Monde* l'a lui-même titré (« un nouveau Premier ministre nommé sous la pression occidentale »). **Depuis 2011, le montant de la dette publique tunisienne a ainsi doublé, passant de 25 milliards de dinars tunisiens (11,2 milliards d'euros) à 50,3 milliards de dinars tunisiens (22,6 milliards d'euros).** Les principales créances sur la Tunisie sont détenues par le FMI, la Banque européenne d'investissement et la France, mais aussi la Banque mondiale, l'Allemagne ou encore le Japon.

**Quant au service de la dette, il représente la première dépense du budget de l'Etat.** En y consacrant 5,13 milliards de dinars tunisiens (plus de 2,3 milliards d'euros) en 2016, l'Etat tunisien lui alloue ainsi plus d'argent que pour les huit budgets suivants cumulés : santé, affaires sociales, emploi et formation professionnelle, développement et coopération internationale, transports, culture, affaires étrangères, tourisme. La dette et son service constituent donc un frein important à la satisfaction des besoins sociaux des Tunisiens.

Si, au moment où la révolte tunisienne éclate, la première réaction du gouvernement français est de proposer son aide matérielle aux forces de l'ordre tunisienne, les Etats occidentaux n'ont finalement pas d'autre choix que d'afficher un soutien aux soulèvements massifs et légitimes qui ont lieu dans la région. Au sommet du G8 tenu à Deauville en mai 2011, les puissants de ce monde décident de « soutenir », à leur manière, la transition démocratique en Tunisie et en Egypte. Cela se traduit par la promesse de débloquer pour ces deux pays des prêts de plus de 20 milliards de dollars, financés notamment par l'Union européenne et les institutions financières internationales. Finalement, la Tunisie débloque en juin 2011 un prêt de 500 millions de dollars auprès de la Banque mondiale, qui vient alourdir la dette tunisienne à long terme. Puis le pays se voit accorder en 2013 un prêt d'1,7 milliard de dollars par le FMI, et en 2014 un prêt de 300 millions d'euros par l'Union européenne. En décembre 2015, le gouvernement tunisien a sollicité un nouveau prêt de la part du FMI. Évidemment, suivant les recettes désormais connues du FMI, ces prêts sont conditionnés à des mesures d'austérité drastiques. Ainsi les belles paroles tenues par Christine Lagarde fin 2011 ne resteront que des déclarations de principe sans conséquence pratique. « À l'évidence, le Printemps arabe incarne les espérances, les rêves et les idéaux d'un peuple en quête d'une vie meilleure. En quête d'une plus grande liberté, d'une plus grande dignité, et **d'une répartition plus vaste et plus juste des ressources et des débouchés économiques.** » ; « Je le dis sans ambages : **nous n'avons pas été suffisamment attentifs au partage des fruits de la croissance.** »

Sont alors mis sur le tapis l'augmentation du prix des carburants, la baisse des impôts pour les entreprises et l'augmentation de l'impôt sur les revenus du travail, le

déplafonnement des taux d'intérêt, ou encore l'audit du secteur public de l'énergie afin d'en préparer la privatisation. La loi de finances de 2015 a ouvert la voie à la privatisation des trois banques publiques du pays, tandis qu'elle pérennisait le gel des salaires dans la fonction publique. Plutôt que le soulèvement de tout un peuple contre une situation économique et sociale provoquée notamment par les politiques imposées par le FMI, l'institution internationale a donc préféré retenir de l'histoire la décoration de Dominique Strauss-Kahn par le despote Ben Ali